

Une partie des étudiants étrangers obligés de quitter les Etats-Unis

07.07.2020 | Une partie des étudiants étrangers obligés de quitter les Etats-Unis

Les étudiants étrangers devront quitter les Etats-Unis, si la session automnale de leurs cours est enseignée entièrement en ligne ou en cas d'enseignement individuel, a annoncé lundi l'Agence américaine de l'immigration et des douanes (ICE). Le nombre de concernés parmi les détenteurs de visa étudiant n'est cependant pas encore connu, dans un contexte où le pays paye le plus lourd tribut de la pandémie du nouveau coronavirus.

Citée par l'agence de presse Reuters, l'ICE a insisté qu'elle ne permettrait pas aux titulaires de ces visas de rester dans le pays, au risque de se voir expulsés, si les cours à distance au sein de leurs établissements allaient être maintenus en automne. En effet, les collèges et les universités ont commencé à annoncer leurs programmes pour cette session. Parmi eux, l'Université Harvard a indiqué lundi qu'elle dispenserait des cours en ligne, tout au long de l'année universitaire 2020-2021.

Les directives de l'ICE s'appliquent aux titulaires de visas F-1 et M-1, qui sont destinés aux étudiants universitaires et professionnels. Le département d'Etat a délivré 388 839 visas

de type F et 9 518 de type M, au cours de l'année 2019, rapporte encore Reuters.

Cette mesure ne sera pas applicable aux étudiants dont la présence physique est requise à certains cours. Cela ne concerne pas non plus les étudiants détenteurs d'un visa F-1 qui suivent les cours en ligne de manière partielle, tant que leur université certifie que cet enseignement ne se fait pas en ligne à 100%. Pour leur part, les étudiants de programmes professionnels titulaires d'un visa M-1, ainsi que les étudiants en cours d'apprentissage de la langue anglaise sous visa F-1, ne sont pas concernés par les programmes en ligne.

...Suite

: <https://www.yabiladi.com/articles/details/96103/partie-etudiants-etrangers-obliges-quitter.html>